

**COMMUNE DE
SAINT PIERRE
EN
FAUCIGNY
(Haute-Savoie)**

Nombre de Conseillers :
en exercice 29

présents 15

votants 23

OBJET :

N°DCM2022-40

**Projet Cohendier :
autorisation à déposer un
permis de construire**

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous
Préfecture le 28/09/22

Publié le : 28/09/22

Le Maire,
Marin GAILLARD
P.D



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux -----
le vingt-deux septembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence
de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2022

PRESENTS : Marin GAILLARD (Maire, Président); Valérie BOUVIER, Guy
DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe
LANSARD, Véronique COTTON, Valérie CHAUVIGNÉ, Nicolas TRUBERT, Laure
CHESSEL-BUTTAY, Fernand METRAL, Alexandre PESSEY-GIROD, Stéphanie CONTAT,
Alexandre CHUARD.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-
SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, François GONON, Martine PLANTAZ, Anne-Dominique
VAUDEY, Sandrine PALUMBO, Valentin VAUDEY, (excusés).

ABSENTS : Jean-Claude BESSON, François GONON, Dominique CORNET, Stéphane
BOUVARD, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Léa LUTTRINGER (excusés).
Léa LUTTRINGER.

SECRETAIRE : Laure CHESSEL-BUTTAY est désignée pour remplir les fonctions de
secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet Cohendier et
des travaux de réhabilitation et d'extension de la villa, il est nécessaire de déposer une
demande de Permis de Construire.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après discussion par 21 voix « Pour » et
2 abstentions :

- Autorise le Maire à signer et à déposer une demande de permis de construire au
nom et pour le compte de la commune de Saint-Pierre en Faucigny ;
- Autorise le Maire à procéder à toutes formalités s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD



La Secrétaire,
Laure CHESSEL-BUTTAY